

Comprendre la violence domestique chez les seniors

Un projet national vise à étudier le phénomène de la violence de couple avec l'avancée en âge, tant du point de vue de personnes victimes et que autrices. Cinq questions à Delphine Roulet Schwab, responsable de la recherche.



© La Source

(REISO) Quel est le constat qui vous conduit à mener une recherche sur la violence dans les couples âgés ?

(Delphine Roulet Schwab) Ce projet part d'un double constat : d'une part, que les personnes âgées sont invisibles lorsque l'on parle de violence de couple et que, d'autre part, les ressources et services d'aide en cas de violence (centres LAVI, consultations de médecine des violences, foyers d'accueil, police, etc.) sont très peu sollicités par les personnes de 64 ans et plus. Bien que l'on sache que plus de 20% des femmes vivent de la violence de couple en Suisse, les femmes âgées disparaissent complètement des radars. Notre projet vise à améliorer l'accès des personnes vieillissantes aux ressources d'aide en cas de violence en Suisse. Pour cela, nous cherchons à mieux comprendre les spécificités de la violence de couple avec l'avancée en âge et la manière dont les professionnel-le-s des réseaux d'aide et de soins aux personnes âgées et des réseaux en lien avec la prévention des violences domestiques collaborent en lien avec ces situations. À la suite d'une première année de collecte et d'analyse de données, nous allons développer du matériel de sensibilisation qui sera diffusé lors d'une campagne nationale en novembre 2023.

Selon vous, la violence domestique s'exprime-t-elle de manière spécifique à cette étape de la vie ?

La violence dans les couples âgés comporte beaucoup de similitudes avec la violence dans les couples plus jeunes. Il s'agit généralement d'une relation de pouvoir, marquée par des comportements d'emprise et de contrôle coercitif. Dans les couples âgés, cette relation peut exister depuis de nombreuses années — 40, 50, voire 60 ans —, mais elle peut aussi avoir été exacerbée à la suite du passage à la retraite ou à l'apparition de problèmes de santé. Dans certains cas, les comportements violents sont en lien avec une situation de proche-aidance, souvent avec troubles cognitifs. Le conjoint aidant, épuisé et se sentant impuissant, a des comportements violents, parfois sans s'en rendre compte, voire en pensant bien faire.

Quels sont les enjeux particuliers liés à la prévention de la violence auprès de ce public ?

Il faut être conscient que les victimes âgées appartiennent à des générations qui ont vécu à des époques où il était considéré comme normal que le mari, en tant que chef de famille, décide de tout dans le ménage et dans le couple. Pour rappel, en Suisse, les femmes ont obtenu le droit de vote en 1971 et le viol conjugal est poursuivi d'office seulement depuis 2004. Ce sont des générations qui ont appris à faire leur poing dans la poche et à « laver leur linge sale en famille ». Les victimes âgées ne se reconnaissent donc pas forcément comme telles et ne souhaitent pas toujours parler de ce qu'elles vivent. De plus, les professionnel-le-s de la santé, du social et du juridique ont parfois tendance à banaliser la violence lorsqu'elle survient dans un couple âgé, en se disant que le couple a toujours vécu comme cela.

Actuellement, quelles sont les ressources à disposition des seniors qui subissent de la violence en couple ? Et pour celles et ceux qui agressent leur conjoint-e ?

Théoriquement, les seniors ont accès aux mêmes ressources d'aide que la population adulte en général. En cas de violence de couple, il est ainsi possible de s'adresser à un centre LAVI, à une consultation de médecine des

violences, à la police, aux urgences, à un foyer d'accueil d'urgence et à diverses associations spécialisées dans l'aide aux victimes et aux auteur-e-s de violence. Une difficulté réside dans le fait que ces prestations ne sont pas toujours adaptées aux besoins et contraintes des personnes âgées (par exemple informations sur internet ou nécessité de venir consulter sur place). De plus, les victimes âgées n'ont pas toujours connaissance de ces ressources et elles peuvent craindre les conséquences si elles demandent de l'aide. Pour répondre à ces enjeux, une permanence téléphonique nationale a été créée en 2019 au numéro 0848 00 13 13 par le Centre national de compétence Vieillesse sans violence. Elle offre une écoute et des conseils en trois langues (allemand, français, italien), de manière gratuite, confidentielle et sans engagement. Les répondant-e-s sont spécialisé-e-s dans le domaine de la prévention de la violence, et possèdent de plus une expertise dans le domaine de la vieillesse. Ils et elles sont de ce fait à même d'apporter une aide et un conseil adaptés.

Quel est le profil exact des personnes dont vous recherchez les témoignages ?

Dans le cadre de ce projet de recherche, conduit par l'Institut et Haute école de la santé La Source (HES-SO) en collaboration avec le Centre national de compétence Vieillesse sans violence et le senior-lab, nous sommes à la recherche de témoignages de personnes ayant vécu de la violence de couple à l'âge d'au moins 55 ans au moment des faits. La violence peut bien sûr avoir commencé avant.

(Propos recueillis par Céline RoCHAT)

Appel à témoignages de seniors

Dans le cadre du projet national « Prévention de la violence dans les couples âgés : étude et développement de matériel de sensibilisation » et sous la responsabilité de la Professeure Delphine Roulet Schwab, une étude donnera la parole à des personnes qui ont vécu ce type de situation. Ce projet permettra de mieux comprendre les particularités de la violence de couple avec l'avancée en âge et d'améliorer l'accès des personnes concernées aux ressources d'aide.

Les personnes intéressées à apporter leur témoignage (en français, en allemand ou en italien) peuvent contacter l'équipe de recherche [par courriel](#) ou par téléphone (021/556.42.10). L'entretien est anonyme, d'une durée de 1h30, à domicile ou dans un lieu à convenir. Il est également possible de le réaliser par téléphone. Intéressé-e à participer ? [En savoir plus](#).